
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 3 octobre 2017

Résolution: CA17 22 0372

Motion appuyant le Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri (CÉDA) pour le financement du Programme réussir l'intégration (PRINT)

Attendu que la diversité sur le territoire du Sud-Ouest est une importante réalité, avec un citoyen sur quatre (24 %) issu de l'immigration;

Attendu que le 9 septembre dernier, à l'initiative des membres du conseil d'arrondissement, les élus de tous les paliers de gouvernement présents sur le territoire du Sud-Ouest ont signé la Déclaration sur la diversité du Sud-Ouest s'engageant ainsi à reconnaître et à valoriser l'apport de chaque citoyen;

Attendu que le CÉDA dessert la population du Sud-Ouest depuis plus de 40 ans;

Attendu qu'on y propose un important volet de soutien aux personnes immigrantes - ateliers et activités d'ordre social, conseils juridiques, soutien à l'intégration, etc.;

Attendu que le CÉDA s'est vu confié ces 20 dernières années plusieurs mandats d'aide à l'intégration par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) tels que la francisation, le jumelage interculturel, le programme de rapprochement interculturel et la régionalisation;

Attendu qu'à ce jour, aucune communication officielle n'avait été acheminée au CÉDA lui indiquant la fin du partenariat CÉDA-MIDI dans le cadre du PRINT;

Attendu que le CÉDA figure toujours sous la rubrique Accueil, renseignements, référence du site Internet du MIDI, à la section services offerts par les partenaires;

Attendu que l'ensemble du Programme réussir l'intégration (PRINT) a été offert par le CÉDA pour la période 2016-2017 et ce à même les fonds de l'organisme, occasionnant un manque à gagner de 126 000 \$ causant un préjudice à l'organisme;

Attendu que cette situation est également source de grande inquiétude chez les personnes immigrantes qui utilisent les services ou qui fréquentent de façon assidue le CÉDA.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

Que l'arrondissement du Sud-Ouest :

- Réitère son appui au CÉDA;
- Déclare son inquiétude face à la perspective de perdre les services et l'expertise en matière d'immigration de l'équipe du CÉDA;
- Refuse toutes pertes de service pour les personnes immigrantes sur son territoire;
- Demande à la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) que le montant de la subvention PRINT pour la période 2016-2017 soit versé à l'organisme pour le travail accompli et que soit reconduit le financement du PRINT pour 2017-2018;
- Demande que les autorités du MIDI rencontrent l'organisme afin de clarifier la situation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.13